

# Propositions pour une optimisation des performances de la riziculture en Afrique de l'Ouest

Papa Abdoulaye Seck  
Abou Togola  
Ali Touré  
Aliou Diagne

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)  
01 BP 2031  
Cotonou  
Bénin  
<p.seck@cgiar.org>  
<a.togola@cgiar.org>  
<a.toure@cgiar.org>  
<a.diagne@cgiar.org>

## Résumé

Le riz est devenu un élément majeur de la sécurité alimentaire et de la stabilité politique pour une majorité de pays africains, notamment en Afrique de l'Ouest. Cependant, malgré les efforts jusque-là engagés et malgré les volontés politiques exprimées, les productions locales ne parviennent toujours pas à couvrir les besoins alimentaires des populations dans cette partie du continent. Cet article vise à identifier les moyens d'accroître la production rizicole en Afrique de l'Ouest. Il donne une vision rétrospective de la riziculture dans cette région et propose des mesures politiques concrètes pour développer le secteur rizicole en Afrique de l'Ouest.

**Mots clés :** croissance économique ; mécanisation ; recherche ; riz ; sécurité alimentaire.

**Thèmes :** économie et développement rural ; méthodes et outils ; productions végétales ; systèmes agraires.

## Abstract

### Propositions for optimizing the performance of rice production in West Africa

Rice has become a priority crop for food security and political stability for the majority of African countries and particularly in West Africa. However, despite the various endeavours and the political will to develop the rice sector, so far local rice production still lags behind food consumption needs of the population in this region. This paper aims at identifying ways to boost rice production in West Africa. The paper reviews the state of rice cultivation in the region and proposes concrete policy measures to boost the rice sector in West Africa.

**Key words:** economic growth; food security; mechanization; research; rice.

**Subjects:** economy and rural development; farming systems; tools and methods; vegetal productions.

Le riz est une culture hautement stratégique en Afrique de l'Ouest, en raison de sa contribution à la sécurité alimentaire des populations et du fait de son impact sur l'économie des ménages et des pays.

Dans cette région du continent, la riziculture est pratiquée depuis plus de 3 500 ans sous des formes originales (Portères, 1950) et constitue de nos jours la principale occupation de

millions de petits exploitants. Cependant, la production locale de riz reste insuffisante pour couvrir les besoins de consommation des populations. Parallèlement, le taux d'accroissement démographique dans la région est l'un des plus élevés au monde. Selon une estimation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2007), la population ouest-africaine qui s'élevait à environ 300 millions d'habitants en 2006,

Tirés à part : A. Togola

doi: 10.1684/agr.2013.0646

Pour citer cet article : Seck PA, Togola A, Touré A, Diagne A, 2013. Propositions pour une optimisation des performances de la riziculture en Afrique de l'Ouest. *Cah Agric* 22 : 361-8. doi : 10.1684/agr.2013.0646

devrait atteindre 430 millions d'habitants vers 2025. En outre, l'urbanisation croissante des villes et les modifications de régime alimentaire qu'elle induit constituent un facteur important d'accroissement de la consommation de riz au détriment de celle des céréales en culture pluviale (Traoré et Diarra, 2010 ; Diallo *et al.*, 2011), bien que les superficies et productions rizicoles restent loin derrière celles des mils/sorghos et du maïs (Arinloye *et al.*, 2010). De nos jours, les productions actuelles de riz et des autres cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, tubercules, etc.), sont inférieures aux besoins de consommation des populations. Cette situation contraint la région à importer une part importante de ses besoins alimentaires, notamment de riz pour satisfaire la demande croissante (SOS Faim-Roppa-Issala-Lares, 2012). Ainsi, la région est de plus en plus affectée par l'instabilité des marchés mondiaux de certains produits agricoles tels que le riz et le blé (CEDEAO, 2008 ; Centre d'analyse stratégique, 2011) tant au niveau de l'approvisionnement qu'au niveau des variations des prix. En effet, les marchés mondiaux pèsent directement sur les économies alimentaires de la région ouest-africaine (CEDEAO, 2008) qui représente un pôle majeur d'importation de riz, car elle draine 20 % des quantités commercialisées au niveau mondial (CILSS-CIRAD-FAO-FEWS NET-PAM, 2011). D'après cette source, en 2010, les importations de riz se sont chiffrées à environ 5,2 millions de tonnes contre 1,7 million au début des années 1990.

Aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest a besoin d'optimiser sa riziculture pour pouvoir accéder à la souveraineté alimentaire et donner au riz africain une place privilégiée aussi bien dans l'alimentation des ménages que dans les marchés nationaux et sous-régionaux. À travers le présent article, les auteurs se penchent sur une série de mesures visant à optimiser la performance de la riziculture ouest-africaine, afin qu'elle puisse satisfaire durablement aux besoins alimentaires des populations de la sous-région. Les voies et moyens proposés à cet effet sont essentiellement d'ordre politique, socio-économique et institutionnel, s'inscrivant dans une vision nécessitant l'adhésion de tous les acteurs de la chaîne de valeurs, y compris les décideurs politiques et le secteur privé.

## État des lieux de la riziculture en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, la riziculture est pratiquée en majorité par des exploitations familiales, dans plusieurs systèmes de production (pluvial, bas-fonds, irrigué, mangrove et riz flottant) ayant des exigences particulières en termes d'investissements agricoles. De nos jours, la riziculture africaine en général, et celle de la sous-région en particulier, est caractérisée par sa faible performance (faible productivité, faible revenu des producteurs, transformation et commercialisation peu structurées, etc.). Parmi les facteurs mis en cause, citons l'insuffisance des espaces agricoles aménagés, une mécanisation agricole insuffisante et inadaptée, le mauvais suivi des itinéraires techniques, la faible diffusion et ou adoption des technologies de la recherche, le manque (de stratégies) d'investissements, le manque de politique foncière appropriée, sans compter les facteurs environnementaux tels que la faible pluviosité (Gigou, 1973) et la faible fertilité des sols. Cette situation résulte non seulement du sous-investissement dans le secteur rural mais surtout de l'insuffisante pertinence et cohérence des politiques agricoles par rapport aux véritables enjeux du présent et du futur (Seck *et al.*, 2012).

En effet, dans les années 1980 et 1990, les programmes d'ajustement structurel, imposés par les institutions financières internationales à la suite de la crise de la dette, avaient préconisé aux pays de la région l'abandon du soutien public aux filières rizicoles jugées non compétitives et d'importer du riz disponible à moindre coût sur le marché international (ReSAKSS, 2011). C'est dans les années 2000 que les dirigeants des États africains décidèrent, lors de la conférence de Maputo, de faire de l'agriculture le pilier du développement et de consacrer 10 % des budgets nationaux à son financement (VECO, 2012). Ainsi, la Politique agricole régionale de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (ECOWAP) a été adoptée par les Chefs d'État et de Gouvernement (CEDEAO, 2009). Ces décisions politiques, combinées aux tensions sur le marché

international en 2008, ont permis aux États de se prononcer en faveur de la relance de la production du riz. Malheureusement, les voies et moyens engagés pour cette relance restent insuffisants. L'économie de la sous-région continue à subir directement l'effet des marchés mondiaux (CEDEAO, 2008), surtout en période de crise. Les analyses réalisées en 2008, dans le cadre de la hausse des prix alimentaires mondiaux et de sa transmission sur les marchés domestiques de la sous-région, ont montré que le choc des prix internationaux a modifié les dynamiques des prix sur les marchés domestiques, même si le degré de transmission de la hausse a été variable d'un pays à un autre (Daviron *et al.*, 2008 ; Diallo *et al.*, 2010). En Afrique subsaharienne, la hausse des prix des denrées alimentaires en général, et du riz en particulier, a eu un impact sur le niveau de vie, car l'effet négatif sur les consommateurs a été supérieur aux avantages que les producteurs en ont tirés (Wodon et Zaman, 2009). Sur le plan macroéconomique, le choc des prix a eu une grande implication sur la balance des paiements dans ces pays à faibles revenus d'Afrique subsaharienne (Berg et Drummond, 2008).

Cependant, la crise de 2008 et la hausse conséquente des prix du riz sur le marché international n'ont pas induit de modifications durables des régimes alimentaires des populations. En revanche, la crise de 2008 a permis de sensibiliser les gouvernements de la région et la communauté internationale à la nécessité de renforcer les politiques de sécurité alimentaire avec un accent particulier sur le développement des filières rizicoles (CILSS-CIRAD-FAO-FEWS NET-PAM, 2011 ; VECO, 2012). Selon les indicateurs de performance enregistrés avant et après la crise alimentaire de 2008, les tendances de croissance sont positives pour la sous-région tant au niveau des productions nationales qu'au niveau des importations de riz car le déficit structurel de production reste important.

En ce qui concerne les productions, les superficies et les rendements rizicoles en Afrique de l'Ouest, la croissance de la riziculture au cours de la période de 2001 à 2010 a été très visible. Le *tableau 1* indique qu'au cours de la décennie (2001-2010), le taux de croissance moyen de la

**Tableau 1. Production† moyenne de riz, taux de croissance moyens de la production, des rendements et des superficies pour la période 2001-2010 dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest.**

Table 1. Average rice production† (tons), average annual growth rates (%) of production, harvested area and yield for period 2001-2010 in 15 West African countries.

Pays‡	Production† moyenne (tonnes) (2001-2010)	Taux de croissance moyen de la production (%) (2001-2010)	Taux de croissance moyen des superficies (%) (2001-2010)	Taux de croissance moyen des rendements (%) (2001-2010)
Bénin	57 176	12,2	4,8	7,0
Burkina Faso	83 632	10,4	8,8	1,5
Côte d'Ivoire	433 048	0,2	1,5	- 1,2
Gambie	24 940	12,9	24,1	- 5,3
Ghana	191 264	4,8	3,0	2,2
Guinée	854 049	5,1	4,2	0,7
Guinée-Bissau	75 261	8,9	3,1	5,5
Liberia	123 488	13,5	7,6	5,5
Mali	797 298	12,3	6,1	4,9
Mauritanie	54 684	5,7	4,3	1,7
Niger	37 818	- 11,9	- 3,9	- 5,2
Nigeria	2 192 148	2,4	- 1,4	3,8
Sénégal	194 366	12,5	6,6	5,5
Sierra Leone	420 686	10,8	4,1	7,2
Togo	47 834	3,7	2,3	2,8
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>5 587 693</b>	<b>5,7</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>

† : un taux de conversion du paddy en riz blanchi de 0,65 a été utilisé. ‡ : pas de données pour le Cap-Vert sur le site FAOSTAT.  
Source des données : FAOSTAT (FAO, 2012) [site visité le 26 janvier 2012].

production était de 5,7 %, dont 2,1 % pour les superficies et 2,0 % pour les rendements. De façon explicite, l'accroissement de la production n'est donc pas le seul fait de l'augmentation des superficies mais c'est aussi l'effet conjugué d'une amélioration de la productivité. La plupart des pays ont eu des taux moyens de croissance des rendements positifs (exception faite de la Côte d'Ivoire, de la Gambie et du Niger).

Malheureusement, ces efforts n'ont pas suffi pour instaurer l'autosuffisance dans ces pays.

Quant à la consommation, le riz représente 20 % du total des céréales consommées en Afrique de l'Ouest, derrière le sorgho (25 %), le maïs

(23 %) et le mil (23 %) (SOS Faim-Roppa-Issala-Lares, 2012). Entre 2001 et 2010, les taux de croissance de la consommation ont été élevés dans certains pays comme le Bénin (17,4 %), la Gambie (10,2 %), le Liberia (8,7 %) et la Sierra Leone (4,6 %) (*figure 1*). La consommation par habitant et par an varie de 30 à 60 kg dans certains pays comme le Mali, la Mauritanie, la Gambie et la Côte d'Ivoire (CILSS-CIRAD-FAO-FEWS NET-PAM, 2011).

Enfin, en ce qui concerne le taux de couverture des besoins par la production rizicole, il y a eu une amélioration au cours de la période allant de 2007 à 2010 dans la majeure partie des pays ouest-africains (*tableau 2*).

La moyenne de la sous-région au cours de la période 2007-2010 était de 55 %, indiquant donc un niveau de dépendance par rapport aux importations de 45 % (Africa Rice, 2012). Cependant, lors de la même période, certains pays ont eu des taux de couverture largement supérieurs à la moyenne de la sous-région : la Guinée-Bissau (69,3 %), le Mali (89,5 %), la Sierra Leone (79 %), le Nigeria (64,4 %) et la Guinée (77,9 %). En effet, ces taux montrent une nette amélioration par rapport à la période d'avant la crise rizicole (*tableau 2*). Par rapport à la période 2001-2007, les pays ayant montré une très forte amélioration de leur taux de couverture au cours de la période 2007-2010

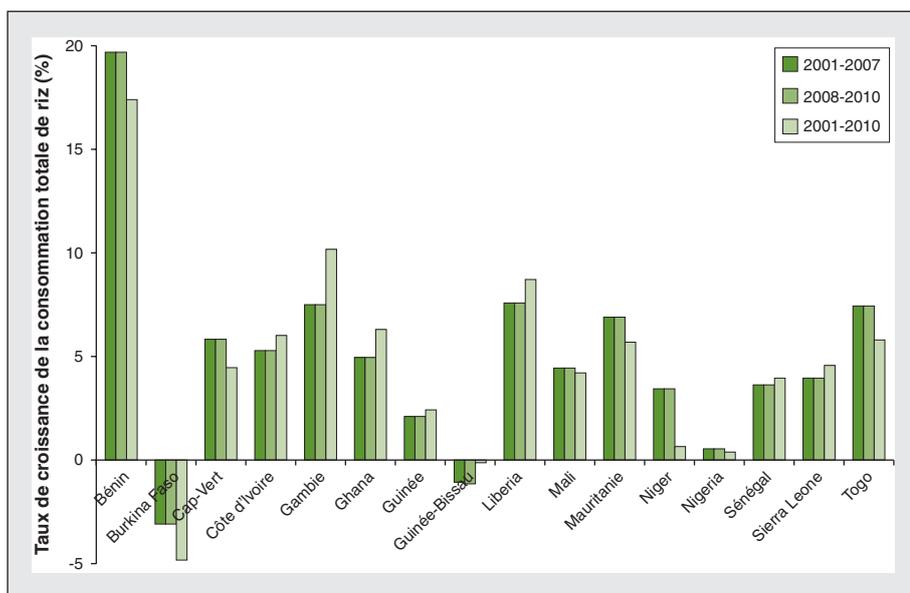


Figure 1. Taux de croissance de la consommation du riz dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest au cours des périodes 2001-2007, 2008-2010, et 2001-2010 (%).

Figure 1. Growth rates of rice consumption in various West African countries for periods 2001-2007, 2008-2010, and 2001-2010 (%).

Source des données : FAOSTAT (FAO, 2011) [site visité le 3 août 2011] et AfricaRice (2011).

sont la Guinée-Bissau (+ 18,4 %), le Burkina Faso (+ 11,3 %), le Sénégal (+ 10,8 %), le Mali (+ 10,7 %), le Ghana (+ 10,2) et le Bénin (+ 8,9 %). Malgré les tendances positives entre 2001 et 2010, la croissance de la production du riz dans la sous-région a été globalement faible au cours des trente dernières années, à cause de la faible intensification des systèmes de production marqués par un faible recours aux intrants (engrais et semences améliorées) et une faible mécanisation des travaux (Souley et Gansari, 2010) ; d'où la nécessité d'envisager pour l'avenir les conditions d'une intensification durable des systèmes de production et de transformation.

## Bref aperçu sur les opportunités de la riziculture en Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest dispose de grands bassins fluviaux offrant d'importantes ressources en terre et en eau. On peut

citer par exemple le bassin du Niger qui draine une superficie théorique d'environ 2 100 000 km<sup>2</sup>, dont environ 1 500 000 km<sup>2</sup> de partie active répartie sur les pays membres de l'Autorité du bassin du Niger (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Tchad et Nigeria) ; le bassin du fleuve Sénégal couvrant une superficie de 300 000 km<sup>2</sup> répartie entre la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ; et le fleuve Volta qui détient un bassin-versant de 400 000 km<sup>2</sup> où près de 20 millions de personnes vivent dans six pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) (FAO, 2005). Ces bassins représentent un potentiel de terres pour la riziculture irriguée qui pourrait permettre aux États concernés de mieux intégrer les petits exploitants dans des systèmes de production performants basés sur une riziculture intensive avec maîtrise de l'eau. Des cas de réussite tels que l'aménagement du delta intérieur du Niger (Office du Niger au Mali) constituent des sources d'inspiration pour la promotion d'une riziculture hautement productive (Bélières *et al.*, 2002). Ces aménagements ont été conçus dans une démarche de « systèmes de production » combinant les activités rizicoles et non rizicoles et

dans une démarche de « recherche-développement » où les cadres du développement ont été associés aux différentes réalisations entreprises (Jamin, 1994). De même, l'aménagement du delta du fleuve Sénégal, bien qu'ayant obtenu des résultats inférieurs aux prévisions aussi bien en termes de rentabilité économique des investissements réalisés qu'en termes de contribution à la satisfaction des besoins nationaux en riz (Baillache *et al.*, 1982 ; Seck, 1991 ; Randolph, 1997), a permis d'instaurer dans cette région une riziculture familiale améliorée. Afin de rendre plus viable les activités rizicoles, les aménagements devront se faire à grande échelle pour éviter la pression foncière et pour faciliter l'accès des petites exploitations à des surfaces de culture suffisantes.

En plus de ces terres irrigables, il existe de vastes étendues de plateaux et de bas-fonds qui constituent la majeure partie des surfaces agricoles en Afrique subsaharienne et qui représentent de nos jours d'importantes opportunités pour étendre la production rizicole (AfricaRice, 2012). Contrairement aux terres irrigables, leur mise en valeur n'appelle pas d'investissements gigantesques, mais leur exploitation reste tributaire du climat (riziculture essentiellement pluviale).

Enfin, les qualités organoleptiques et nutritionnelles des riz locaux sont appréciées par de nombreux consommateurs dans les pays ouest-africains quand ils sont bien décortiqués et étuvés (Arinloye *et al.*, 2010 ; Diallo *et al.*, 2011 ; Meuriot, 2012), ce qui garantit la pérennité du marché local.

## Voies et moyens pour optimiser les performances de la riziculture en Afrique de l'Ouest

### Une réforme de la gouvernance de l'agriculture et de la politique foncière

Il s'agit d'adopter un mode de conception de la politique agricole fondé sur

**Tableau 2. Taux de couverture des besoins en riz dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest au cours des périodes 2001-2007, 2008-2010, et 2001-2010 (%).**

Table 2. Average national self-sufficiency ratios in 15 West African countries for periods 2001-2007, 2008-2010, and 2001-2010 (%).

Pays†	2001-2007	2008-2010	2001-2010
Bénin	16,7	25,6	21,2
Burkina Faso	25,5	36,7	30,2
Côte d'Ivoire	37,2	34,0	36,3
Gambie	19,6	21,4	21,7
Ghana	26,6	36,8	31,1
Guinée	77,0	77,9	77,7
Guinée-Bissau	50,9	69,3	56,2
Liberia	43,1	47,3	43,9
Mali	78,8	89,5	82,6
Mauritanie	55,4	40,5	50,0
Niger	20,7	15,5	18,4
Nigeria	62,3	64,4	63,0
Sénégal	15,3	26,1	20,0
Sierra Leone	74,1	79,1	75,7
Togo	40,3	35,2	38,4
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>50,5</b>	<b>54,9</b>	<b>52,4</b>

† Pas de données pour le Cap-Vert dans FAOSTAT.

Source des données : FAOSTAT (FAO, 2011) ; et AfricaRice (2011).

une gouvernance plus démocratique du secteur agricole et qui implique l'adhésion et l'engagement effectif de tous les acteurs dans les processus transparents d'établissement des priorités et de prise de décision (Seck *et al.*, 2012). Il s'agit aussi de promouvoir le statut des politiques foncières qui conviendrait le mieux pour maintenir et stimuler la croissance agricole. Une proposition dans le sens d'une telle réforme a été faite par le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) du Sénégal avec l'implication des organisations paysannes (OP). Cette proposition s'articule autour de 5 points, à savoir : i) la reconnaissance du droit foncier ; ii) la création de condition de transmissibilité et de cessibilité de la terre ; iii) la mise en place d'un

cadastre communautaire ; iv) l'élaboration d'une législation sur le foncier pastoral ; v) le développement de contrats d'exploitation des ressources naturelles dans le cadre de chartes foncières locales (Traoré et Diarra, 2010). D'autres systèmes d'attribution des terres *via* le contrat annuel d'exploitation (CAE) ou le permis d'exploitation agricole (PEA) ont été adoptés par l'Office du Niger au Mali et ont permis à de nombreux exploitants rizicoles d'accéder à la terre. Toutefois, ces systèmes ne garantissent pas la sécurisation foncière à long terme au profit des exploitants (Adamczewski *et al.*, 2013). De même, l'accès aux terres par les exploitants sans le respect des itinéraires techniques et des normes d'exploitation ne garantit pas la rentabilité des investis-

sements agricoles (Bélières *et al.*, 2013). Il faut une surface minimale par exploitant pour que l'activité agricole soit économiquement viable.

## Des aménagements des terres cultivables

Suite à la crise de 2008, plusieurs pays ont soutenu des programmes d'aménagement et d'extension de surfaces rizicoles (CILSS-CIRAD-FAO-FEWS NET-PAM, 2011) en plus du rétablissement des régimes fiscaux, de la distribution des semences et de la fourniture d'engrais subventionné. À titre d'exemple, le Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (PUASA) au Bénin et le Programme national d'autosuffisance en riz (PNAR) au Sénégal ont pu soutenir des programmes d'extension de surfaces, qui, trois ans après la crise, continuent à créer des impacts au service de la riziculture (VECO, 2012). Ces initiatives restent des exemples à suivre et à partager dans le cadre de la relance de la riziculture. Selon Coulibaly *et al.* (2006), l'extension du domaine aménagé apparaît comme une priorité pour la croissance agricole et pour la viabilité et la reproduction des exploitations agricoles familiales. Il s'agit alors pour les gouvernements d'investir dans la mise en valeur des terres irrigables et surtout d'encourager l'exploitation du potentiel des plateaux et des bas-fonds par les riziculteurs. Ces initiatives doivent être consolidées grâce à un secteur semencier structuré professionnellement, en plus du financement et de l'encadrement nécessaire pour que les producteurs puissent renforcer leurs savoirs et pratiques adaptés à ces écologies.

Cependant, en milieu rural, la question de la terre renvoie à de nombreux enjeux (Basserie, 2011), car les terres à aménager concernent des zones où existent déjà une présence et des héritages (Chouquer, 2011).

## Une mécanisation de la riziculture

Dans le contexte de la riziculture ouest-africaine, menée en grande partie par des petits producteurs, l'essentiel des équipements de production et de transformation doit

s'orienter beaucoup plus sur la petite mécanisation des activités agricoles, aussi bien en amont qu'en aval de la production (motoculteurs, attelage à traction animale, batteuses mécaniques, décortiqueuses améliorées ou mini-rizeries, etc.). La mécanisation au service de la production aiderait le riziculteur à quitter le système de culture à cycle unique peu rentable, pour le système de culture à double, voire triple cycle. De même, l'utilisation des moyens mécaniques améliorés pour les opérations post-récolte permettrait non seulement de limiter considérablement les pertes du produit mais aussi d'améliorer sa qualité pour faire bénéficier les producteurs d'un important gain additionnel. La réussite de cette mécanisation nécessite un système de financement et de crédit (ou de microcrédit) plus performant et généralisable.

### **Une recherche participative au service du développement agricole**

Pour garantir la souveraineté alimentaire en Afrique, les innovations agricoles doivent viser les technologies performantes qui sont adaptées aux conditions locales des utilisateurs. Cela met un accent particulier sur le rôle de la recherche dans le développement agricole en tant que créatrice d'innovations ou amélioratrice des pratiques émanant des agriculteurs eux-mêmes. Elle devra générer des variétés à hauts rendements comme celles qui ont transformé la culture du riz en Asie au cours de la révolution verte des années 1960 et 1970 (Sewade, 2010). La création des NERICA (*New Rices for Africa*) et celle des ARICA (*Advanced Rices for Africa*) par le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) et ses partenaires s'inscrivent dans cette vision. Ce sont des variétés à haut rendement qui sont adaptées aux différentes écologies du continent africain. De même, la mise au point de la batteuse ASI (AfricaRice-SAED-ISRA), fruit du partenariat entre le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), la société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta (Saed) et l'Institut sénégalais de recherche agricole (Isra), a été une solution technique au battage du riz dans la vallée du Sénégal et dans

beaucoup d'autres pays en Afrique de l'Ouest ([www.AfricaRice.org](http://www.AfricaRice.org)). Le renforcement du partenariat entre AfricaRice et les systèmes nationaux de recherche agricole favoriserait un meilleur relais de ces technologies et une meilleure appropriation par les producteurs (*encadré 1*).

### **La dynamisation des producteurs au service du développement rizicole**

Pour accroître l'impact de l'action des petits producteurs sur le terrain, il y a lieu de renforcer leur capacité en matière de formation, de moyens de travail et d'organisation. En ce qui concerne la question de la formation, la transmission de connaissances, associée à un meilleur suivi

des programmes de renforcement des capacités par les services d'encadrement et par les instituts de recherche agricole, permettrait aux producteurs d'adopter les nouveaux itinéraires techniques ou d'améliorer leurs propres pratiques pour accroître le niveau des rendements rizicoles.

Quant à la question des moyens de travail, les États devront non seulement veiller à la disponibilité des intrants agricoles, mais aussi faciliter leur accès pour les producteurs à travers des programmes de subvention et ou d'octroi des crédits. Selon Seck *et al.* (2012), une hausse significative des rendements agricoles des petits producteurs est techniquement peu probable sans une politique de promotion de l'accès aux engrais minéraux. De même, les crédits pourraient permettre aux petits agriculteurs d'acheter les outils de travail. Cependant, la réussite des programmes de

#### **Encadré 1**

#### **Pour une recherche participative interrégionale**

La dynamisation de groupes d'actions thématiques par le Centre du riz pour l'Afrique peut faciliter durablement la recherche participative et la dissémination des technologies de recherche auprès des producteurs. Ces groupes d'action constituent des cadres d'échange et de collaboration entre les chercheurs de plusieurs pays ou instituts de recherche en vue de discuter de la meilleure façon de prendre en compte les aspirations des utilisateurs finaux dans le cadre de la recherche participative.

Par ailleurs, AfricaRice est en train de mettre en œuvre un mécanisme de « pôles de développement du secteur rizicole » dans ses pays membres (majoritairement constitués de pays ouest-africains) en vue de faciliter les différentes activités visant l'accroissement durable de la productivité, de la compétitivité et de la durabilité des systèmes à base de riz. Ces pôles représentent des communautés d'acteurs de la filière riz ayant pour principales bases d'implantation, les principales écologies rizicoles et les grandes zones de commercialisation du riz dans les pays. Ils sont mis en place pour servir de canaux de communication entre les chercheurs, les vulgarisateurs et les différents acteurs de la chaîne de valeurs (producteurs, transformateurs, fournisseurs d'intrants, commerçants, etc.) mais permettent aussi de tester des innovations locales et/ou des produits de la recherche avec la contribution du savoir local des agriculteurs. Ils permettront ainsi aux chercheurs d'avoir un retour sur les performances des technologies introduites. Les activités au niveau des pôles seront reliées aux efforts nationaux ou régionaux afin de faciliter la diffusion à grande échelle des technologies en vue du développement de la riziculture. La capacité des relais nationaux et locaux (formation, appuis techniques, infrastructures, etc.) est renforcée à travers les groupes d'actions.

Enfin, de nouvelles thématiques telles que l'exploitation du potentiel génétique du riz africain comme source de résistance aux bioagresseurs, la lutte contre la salinité, la toxicité ferreuse et la sécheresse, l'usage de la téléphonie mobile dans la collecte des données, la mise au point des pratiques culturales intégrées pour réduire les écarts de rendement sont autant d'innovations auxquelles la recherche rizicole s'attèle en vue de contribuer au développement de la riziculture.

crédit est conditionnée à une série de facteurs d'ordre social (existence de règles claires fixées par les producteurs, recevabilité, confiance mutuelle, etc.), d'ordre organisationnel (bonne gouvernance, partage de l'information, mobilisation et adhésion des groupes d'acteurs et mécanismes de suivi de paiement des échéances) et d'ordre économique (garantie, cautions solitaires ou individuelles).

Enfin, sur le plan organisationnel, une dynamisation des organisations paysannes (associations, coopératives, groupements de producteurs, etc.) permettrait aux producteurs d'être des interlocuteurs crédibles aux yeux des pouvoirs publics et des structures d'appui, et d'accéder plus facilement aux crédits, aux informations et aux technologies de recherche.

### **Des politiques de financement pour le développement de la riziculture**

Au niveau local, il s'agit par exemple d'inciter à la mise en place des coopératives et groupements de riziculteurs qui pourraient financer des projets d'équipements et d'aménagements à travers des caisses de coopératives, des fonds communautaires et des subventions ou crédits agricoles octroyés par des organisations non gouvernementales (ONG) ou d'autres structures d'appui au développement rural. Le Comité de concertation des riziculteurs du Bénin (CCRB) est un cas de réussite dans ce domaine (Inforiz, 2011). Cette structure représente au plan national l'organisation faïtière des riziculteurs et regroupe six unions régionales de riziculteurs qui œuvrent pour l'amélioration des conditions socio-économiques des producteurs de riz et pour la défense de leurs intérêts.

Au niveau national, il s'agit d'influencer les politiques publiques dans la mise en place de mécanismes appropriés de financement aux producteurs. Les États doivent jouer un rôle primordial dans l'amélioration de l'environnement de production à travers des mesures réglementaires et des investissements publics appropriés qui seront définis en concertation avec les acteurs de base (Seck *et al.*, 2012).

Ces mécanismes devront prendre en compte la subvention des intrants agricoles, la mobilisation des établissements financiers au service du développement agricole, le renforcement des services d'encadrement et de suivi des producteurs et l'allocation d'un budget important au secteur agricole.

Au niveau régional, il s'agit de renforcer les coopérations inter-États en matière de valorisation des bassins fluviaux à l'échelle régionale comme par exemple l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'Autorité du bassin du Niger (ABN), etc. Il faudrait plus d'engagements de la part des pays membres de ces organisations afin de financer les constructions de barrages et les aménagements d'espaces agricoles.

Enfin, la coopération avec les pays développés et avec les institutions financières devra être mise à contribution afin de mieux soutenir les grands projets au service de la riziculture.

### **Un suivi des indicateurs et un système d'information sur les marchés**

Les indicateurs qui doivent faire l'objet de suivi régulier au niveau national et de la sous-région concernent les évolutions des superficies annuelles emblavées, des productions, des rendements, des importations, des apports calorifiques du riz et de la consommation, des prix, des ratios d'autosuffisance en riz et des différentes politiques mises en œuvre et de leurs effets potentiels. Les indicateurs de base peuvent être suivis sur les marchés nationaux et internationaux à travers les réseaux des organisations paysannes, le CountryStat de la FAO, etc. À cela, il faudrait associer un mécanisme d'information sur les prix qui permettra aux producteurs de s'informer régulièrement et de pouvoir prendre des décisions par rapport à la mise en place de leurs produits. Le Centre du riz pour l'Afrique publie les *Tendances Rizicoles en Afrique* pour informer les différents utilisateurs de la disponibilité de bon nombre d'indicateurs y compris des informations sur l'évolution des importations. De même, le renforcement des stratégies de suivi des marchés au niveau national à travers le système d'infor-

mation sur les marchés (SIM), et régional à travers le Réseau des systèmes d'information sur les marchés d'Afrique de l'Ouest (RESIMAO) ainsi que le programme d'accès aux marchés mis en place par le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), permettraient aux pouvoirs publics de mieux gérer la pénétration des marchés par le riz importé. Sur les aspects institutionnels, l'harmonisation des politiques régionales et l'aide des organisations économiques régionales peuvent faciliter la mise en place des mesures de restrictions quantitatives et des politiques tarifaires flexibles (Galtier *et al.*, 2012) visant à rendre le riz local plus compétitif.

## **Conclusion**

Malgré les grandes potentialités en terre et en eau dont dispose la région ouest-africaine, sa production rizicole reste faible et les importations continuent à peser sur l'économie des ménages et des pays. Face à ce défi, de nombreuses solutions sont proposées afin d'inverser cette tendance. Ainsi, les différents pays devraient aller vers une transformation qualitative de la gouvernance de l'agriculture en passant d'une approche linéaire et descendante de l'administration de l'économie rurale à une économie délocalisée associant tous les acteurs à la prise de décision. Outre la réforme de la gouvernance de l'agriculture, il faut une politique foncière adaptée, des aménagements de terres cultivables, une mécanisation agricole mieux soutenue, une recherche participative offrant des technologies plus performantes et une meilleure intégration des petits producteurs au service d'une riziculture mieux dynamisée. Une meilleure prise en compte de ces voies et moyens proposés conduirait la sous-région à une autosuffisance alimentaire et, partant de là, à une réduction de la pauvreté et à une amélioration des conditions de vie de ses populations. ■

### **Références**

Adamczewski A, Jamin JY, Burnod P, Boutout Ly EH, Tonneau JP, 2013. Terre, eau et capitaux : investissements ou accaparements fonciers à l'Office du Niger ? *Cahiers Agricultures* 22 : 22-32. doi: 10.1684/agr.2012.0601

- AfricaRice, 2011. *Acquis de la crise rizicole : Politique pour la sécurité alimentaire en Afrique*. Cotonou (Bénin) : AfricaRice.
- AfricaRice, 2012. *Africa Rice Trends 2012*. Cotonou (Bénin) : AfricaRice.
- Arinloye DAA, Adegbola PY, Biau G, Coulibaly O, Caneill J, Raymond C, et al., 1982. *Évaluation économique de l'aménagement de la rive gauche du fleuve Sénégal*. Rapport Général. Paris : CCCE ; ministère français des Relations extérieures.
- Bailhache R, Funel JM, Mbaye A, Bonfond P, Caneill J, Raymond C, et al., 1982. *Évaluation économique de l'aménagement de la rive gauche du fleuve Sénégal*. Rapport Général. Paris : CCCE ; ministère français des Relations extérieures.
- Basserie V, 2011. Nouveaux défis pour les acteurs des politiques foncières en Afrique de l'Ouest. *Revue d'Inter-réseaux, Grain de sel* 57 : 4-6.
- Berg A, Drummond P, 2008. Commodity price spiral taking toll on African economies. *IMF Survey Magazine* 37 : 104-5.
- Bélières JF, Bosc PM, Faure G, Fournier S, Losch B, 2002. *Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé*. IIED, dossiers N° 113. Montpellier : IIED. [www.mangalani-consult.org/fichiers/ressources/AMO1\\_AGFamiliales.pdf](http://www.mangalani-consult.org/fichiers/ressources/AMO1_AGFamiliales.pdf)
- Bélières JF, Jamin JY, Seck SM, Tonneau JP, Adamczewski A, Le Gal PY, 2013. Dynamiques foncières, investissements et modèles de production pour l'irrigation en Afrique de l'Ouest : logiques financières contre cohérences sociales. *Cahiers Agricultures* 22 : 61-6. doi: 10.1684/agr.2012.0574
- CEDEAO, 2008. *Mémoire relatif à la hausse des prix des denrées alimentaires : Situation, perspectives, stratégie et mesures recommandées*. Abuja (Nigeria) : CEDEAO.
- CEDEAO, 2009. *Pacte régional de partenariat pour la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA*. Abuja (Nigeria) : CEDEAO. [www.reca-niger.org/IMG/pdf/Pacte\\_ECOWAP\\_PDDAA\\_-fr.pdf](http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/Pacte_ECOWAP_PDDAA_-fr.pdf)
- Centre d'analyse stratégique, 2011. Volatilité des prix des matières premières. *Note d'analyse* (207). [www.strategie.gouv.fr/system/files/na207-volatiliteprixmatprem2-2011-01-06.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/system/files/na207-volatiliteprixmatprem2-2011-01-06.pdf)
- Chouquer G, 2011. L'Afrique est-elle disponible ? Ce qu'on voit quand on regarde. *Revue d'Inter-réseaux, Grain de sel* (57) : 7-8.
- CILSS ; CIRAD ; FAO ; FEWS NET ; PAM, 2011. Crise rizicole de 2008 : chocs et nouveaux enjeux. *SCSAO, Enjeux Ouest-Africains* (02) : 12 p.
- Coulibaly YM, Bélières JF, Koné Y, 2006. Les exploitations agricoles familiales du périmètre irrigué de l'Office du Niger au Mali : évolutions et perspectives. *Cahiers Agricultures* 15 : 562-9. doi: 10.1684/agr.2006.0024
- Daviron B, Aubert M, Bricas N, David-Benz H, Dury S, Egg J, et al., 2008. *La transmission de la hausse des prix internationaux des produits agricoles dans les pays africains*. Montpellier : Cirad/Farm.
- Diallo B, Dembélé N, Staatz J, 2010. *Analyse des prix de parité en Afrique de l'Ouest : Le cas du riz depuis la crise de 2007-2008*. Rapport de synthèse provisoire. Food Security Collaborative Working Papers 57243, Bamako, Mali.
- Diallo B, Dembélé N, Staatz J, 2011. La hausse des prix alimentaires mondiaux 2007-08 : des substitutions possibles pour les consommateurs. *PRE-SAO Messages-clés* (3) : 3 p.
- FAO, 2005. *L'irrigation en Afrique en chiffres. Enquête AQUASTAT*. Rome : FAO.
- FAO (FAOSTAT). <http://faostat.fao.org>
- Galtier F, Vindel B, Timmer P, 2012. *Gérer l'instabilité alimentaire dans les pays en développement*. Paris : AFD. [www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/A-savoir/17-A-Savoir.pdf](http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/A-savoir/17-A-Savoir.pdf)
- Gigou J, 1973. Study of the rainfall in Ivory Coast. Application to rain-fed rice cultivation. *Agronomie Tropicale* 28 : 858-75.
- Inforiz, 2011. Présentation du Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin. *Bulletin Inforiz* (septembre 2011) : 4 p.
- Jamin JY, 1994. *De la norme à la diversité : l'intensification rizicole face à la diversité paysanne dans les périmètres irrigués de l'Office du Niger*. Thèse, Institut national agronomique de Paris-Grignon, Paris.
- Meuriot V, 2012. *Une analyse comparative de la transmission des prix pour l'orientation des politiques publiques : le cas du riz au Sénégal et au Mali*. Document de recherche (UMR5281, ART-Dev - CIRAD). Montpellier : Cirad.
- OCDE, 2007. *L'Afrique de l'Ouest : Une région en mouvement- Une région en mutation - Une région en voie d'intégration*. Document de travail. Paris : OCDE. [www.oecd.org/fr/csao/publications/38512130.pdf](http://www.oecd.org/fr/csao/publications/38512130.pdf)
- Portères R, 1950. Vieilles agricultures de l'Afrique intertropicale. Centres d'origine et de diversification variétale primaire et berceaux d'agriculture antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle. *Agronomie Tropicale* 5 : 489-507.
- Randolph TF, 1997. *The economics of rice production in Sénégal. Background paper for the DAI rice sector study*. Bouaké (Côte d'Ivoire) : DAI/WARDA.
- ReSAKSS, 2011. *Étude de la consommation alimentaire en Afrique de l'Ouest*. Rapport de synthèse. SI : ReSAKSS.
- Seck PA, Diagne A, Bamba I, 2012. Rôle d'une gouvernance redynamisée de l'agriculture africaine. In : Coudel E, Devautour H, Soulard CT, Faure G, Hubert B, eds. *Apprendre à innover dans un monde incertain. Concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation*. Versailles : éditions Quae.
- Seck SM, 1991. Sur la dynamique de l'irrigation dans la vallée du fleuve ». In : Crousse B, Mathieu P, Seck SM, eds. *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*. Paris : Karthala.
- Sewade GS, 2010. *Contribution à la mesure de l'efficacité technique des exploitations agricoles au Bénin : cas des périmètres rizicoles du projet d'hydraulique pastorale et agricole (PHA)*. Mémoire de master en sciences de gestion, Institut supérieur de l'organisation, Cotonou, Bénin.
- Souley G, Gansari S, 2010. *La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'Ouest*. Contribution du projet SRAI/MSU.
- SOS Faim ; Roppa ; Issala ; Lares, 2012. *Les céréales au cœur d'une Afrique nourricière. Synthèse sur les filières et les enjeux céréaliers en Afrique de l'Ouest*. Bruxelles : SOS Faim. <http://www.sosfaim.be/pdf/actualite/SOS-12-cerealesFR13.pdf>
- Traoré K, Diarra S, 2010. *Étude de la transmission des prix et les prix de parité*. Version finale. Observatoire du marché agricole. ([www.oma.gov.ml](http://www.oma.gov.ml)).
- VECO Afrique de l'Ouest, 2012. *En route vers la durabilité. Les gouvernements aux commandes en Afrique de l'Ouest*. Cotonou : Vredeseilanden Bureaux Nationaux, Afrique de l'Ouest.
- Wodon Q, Zaman H, 2009. Higher food prices in sub-Saharan Africa: poverty impact and policy responses. *World Bank ResObs* 25 : 157-76.